

Concours Les Victoires du paysage. La villa La Caleta finaliste

La villa La Caleta a clôturé la tournée du jury du concours Les Victoires du paysage, mardi. Ses jardins figurent parmi dix finalistes dans la catégorie particuliers. Quelque 71 candidatures ont été retenues sur photos dans trois catégories : collectivités, entreprises et particuliers.



Visite des jardins avec le maître d'ouvrage

Le jury du concours Les Victoires du paysage sillonne la France et évalue sur le terrain les jardins. « Nous mettons une note en fonction de différents critères : conception, réalisation, mais aussi entretien, précisent ses membres. Il ne suffit pas de concevoir de beaux jardins, il faut voir comment ils évoluent. »

Une villa de 1865

Trois professionnels du végétal ont examiné les jardins de la Belle-dinar, ouverte sur la baie du Prieuré, un pépiniériste spécialisé dans les grands arbres, venu de la frontière belge, un entrepreneur du paysage à Nice et un paysagiste concepteur de Seine-Maritime.

La Caleta, construite en 1865, a vu passer plusieurs propriétaires. Elle abrite bien des souvenirs. Elle fut même la Kommandantur pendant la période d'occupation. Elle doit

son nom à M. Laroche, ambassadeur de France en Turquie. « La Caleta signifie 'petite baie'. Elle lui rappelait son séjour à Istanbul », précisent les propriétaires actuels.

Trois ans de travaux

Acquisée dans le début des années 2000, la maison a fait un lifting complet : trois ans et demi de travaux. « Nous souhaitons aussi qu'elle retrouve l'écrit d'autrefois », poursuivent les propriétaires. Le jardin était envahi de palmiers. Nous avons utilisé l'existant, conserve quelques palmiers, crée des niveaux, des paliers, des murs de pierres sèches. Nous avons laissé faire Eric Lequertier (architecte paysagiste, NDLR). Le projet, l'homme et son professionnalisme nous ont immédiatement séduits. »

Le jardin souffle sa quatrième bou

gie. Des espaces différents sont conçus face à la mer, épousant la falaise. Les plantes ont été choisies en fonction de leur floraison, offrant toute l'année une touche de couleur dans ce jardin très protégé des vents dominants.

Le jury est visiblement sous le charme du travail réalisé. Si le trophée est attribué au maître d'ouvrage et propriétaire des lieux, c'est en réalité le travail de l'entreprise Lequertier qui est ici évalué.

Après débat en octobre, les trophées seront attribués aux lauréats le 11 décembre, à Paris.

▼ A savoir

Le public a aussi son mot à dire en soutenant un projet à partir de lundi sur le site www.lesvictoiresdupaysage.com dans la rubrique Prix du public.